



POLICE MUNICIPALE

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**A R R E T E**

**CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT  
A L'OCCASION DU « ROAD-SHOW »  
LE VENDREDI 13 AOÛT 2010**

*EH/BD*

*APM 10/1118*

*Le Député-Maire de la Ville de ROYAN,*

*Vu les articles L. 2213-1 à L. 2213-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu les articles 131-13 et R.610-5 du Code Pénal,*

*Vu les articles R.411-8, R.411-25, R.417-10 et suivants du Code de la Route,*

*Vu la demande présentée par la société PROJET DEVELOPPEMENT représentée par Mélanie LOISEAU (Animatrice Beurre AOP Charentes-Poitou), sise 2C rue le Corbusier - ZAC Belle Aire - 17440 AYTRE, en date du 03 mai 2010,*

*Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des personnes et des biens, à l'occasion du ROAD-SHOW « Bienvenue au Pays du Bon Beurre » qui se déroulera le vendredi 13 août 2010,*

**A R R E T E**

*ARTICLE 1 : La société PROJET DEVELOPPEMENT est autorisée à organiser le ROAD-SHOW « Bienvenue au Pays du Bon Beurre » le vendredi 13 août 2010 de 11h00 à 13h00 et de 16h00 à 19h00.*

*Deux vélos-taxis électriques accompagnés ponctuellement par la mascotte « Vache du beurre Charentes-Poitou » seront autorisés à circuler et à proposer de transporter gratuitement les touristes sur l'itinéraire suivant :*

**DEPART** : *Esplanade Félix-Marie Kérimel de Kerveno.*

- Le Front de Mer en direction de la façade de Foncillon,*
- Boulevard Germaine de la Falaise,*
- Boulevard Carnot,*
- Boulevard de la Côte d'Argent,*
- Façade de Verthamon,*
- Esplanade du Casino de Pontaillac,*
- Façade de Verthamon,*
- Boulevard de la Côte d'Argent,*
- Boulevard Carnot,*
- Avenue des Vagues,*
- Boulevard Germaine de la Falaise,*
- Façade de Foncillon,*
- Esplanade Félix-Marie Kérimel de Kerveno,*
- Direction place Charles de Gaulle.*
- Boulevard Briand,*
- Le tour du Marché Central,*
- Boulevard Briand et retour vers l'esplanade Félix-Marie Kérimel de Kerveno,*
- Le Front de Mer en direction du carrefour de la poste,*
- Boulevard de la Grandière,*

## **MISE EN LIGNE LE 31-08-2023**

- Boulevard Garnier et retour en sens inverse jusqu'au boulevard de la Grandière,
- Boulevard de Lattre de Tassigny,
- Avenue des Fleurs de la Paix,
- Demi-tour sur le parking des Jardins du Monde,
- Retour en sens inverse jusqu'à la promenade Félix-Marie de Kérimel de Kervenno (**selon plan joint**).

ARTICLE 2 : Le stationnement sera interdit sur deux emplacements de parking devant le Palais des Congrès, le vendredi 13 août 2010 de 8h00 à 22h00.

Ces parkings seront réservés pour le stationnement du camion de la société PROJET DEVELOPPEMENT transportant le matériel du ROAD-SHOW « Bienvenue au Pays du Bon Beurre ».

ARTICLE 3 : Tout véhicule en infraction aux présentes dispositions sera poursuivi conformément aux textes et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Commissaire Principal de Police, Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie et Tous Agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Certifié exécutoire  
En vertu de l'article L.2131-3  
du Code Général des Collectivités  
Territoriales  
le 11 août 2010

Fait à ROYAN, le 09 août 2010  
Pour le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint,  
Bernard GIRAUD